



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
PROCÈS-VERBAL
DU 7 DÉCEMBRE 2012
SÉANCE ORDINAIRE

1. **Présences et quorum**

PRÉSENTS:

Conseillers : **M. Marcel Nadeau**
 M. Bruno Roy
 Mme Nancy Pineault
 M. Rodrigue Ouellet
 Mme Bibiane Gagnon

ABSENTE:

Mme Jeanne-Paule Beaulieu

Josette Bouillon, directrice générale est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

12-299 Tout en laissant le point varia ouvert, il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance

3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2012**

12-300 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 2 novembre 2012.

4. **Lecture et adoption des COMPTES**

12-301 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que les comptes du mois de novembre sont acceptés par les membres du conseil municipal pour un montant de **23 299.60\$**, ainsi que paiement des travaux de voirie dans le cadre du programme de taxe d'accise sur l'essence, au montant de **122 033.24\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci-dessus.

.....
Secrétaire-trésorière

Transferts de fonds

- 12-302** Attendu qu'il n'y a pas de fonds dans certains postes budgétaires. Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu à l'unanimité de procéder à des virements de crédits. En conséquence le conseil autorise les virements suivants :

<u>Postes budgétaires</u>	<u>Origine</u>	<u>Destination</u>
Code	02 33000 521	02 62900 310
Fonction	Enlèv. de la neige	Autres prom Dévelop.
Activité	Contrat enlève. neige	Frais déplacement
Montant	400.00\$	400.00\$
Code	02 33000 521	02 62900 499
Fonction	Enlèv. de la neige	Autres prom. Dévelop.
Activité	Contrat enlève. neige	Inscription
Montant	85.00.00\$.	85.00\$

5. CORRESPONDANCE

Dépôt de l'état des revenus et des dépenses du mois de novembre 2012.

Offre d'achat pour les modules de la salle municipale

- 12-303** Il est proposé par monsieur Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte l'offre d'achat de 25\$ de monsieur Mario Potvin pour des modules de la salle municipale, l'évier non compris.

RÉSERVATIONS ET LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE

Club des 50 ans et plus

- 12-304** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Bibiane Gagnon et unanimement résolu d'autoriser le Club des 50 ans et plus à utiliser la salle municipale gratuitement, le 8 décembre prochain pour des activités.

Société d'horticulture de S.C.G.

- 12-305** Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Bibiane Gagnon d'autoriser la société d'horticulture de Saint-Charles-Garnier à utiliser la salle

municipale, le 15 décembre prochain de 19h à 16h. pour atelier de décorations de Noël.

Les Chevaliers de Colomb

- 12-306 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Bibiane Gagnon d'autoriser les Chevalier de Colomb à utiliser la salle municipale, le 16 décembre prochain pour un déjeuner.

Madame Pascale Huet

- 12-307 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu d'autoriser madame Pascale Huet à louer la salle municipale, le 6 juillet 2013, pour une fête familiale. Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion devra être demandé à la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).

LOCATION : 100\$

SOCAN : Selon le tarif en vigueur

Appui à la municipalité de St-Gabriel / projet patinoire couverte

- 12-308 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier appuie la municipalité de Saint-Gabriel dans leurs démarches pour le projet de patinoire couverte.

Mme Nancy Bouchard / Formation Clef Mitis Neigette

- 12-309 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Nancy Pineault et unanimement résolu d'autoriser un don de 200\$ à madame Nancy Bouchard, formatrice pour une mise à jour des ordinateurs.

Les Fleurons du Québec / structures de signalisation

- 12-310 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu de commander une structure complète de signalisation de 600 x 600 mm et ce gratuitement. En acceptant la commandite d'une structure, la municipalité s'engage à s'approvisionner de produits Kalitec pour l'achat de ses structures de signalisation Fleurons du Québec.

Réforme de l'assurance-emploi

- 12-311 **CONSIDÉRANT** que le Gouvernement du Canada dévoilait le 24 mai 2012 les modifications apportées au régime d'assurance-emploi, changements qui devraient entrer en vigueur en janvier 2013;

CONSIDÉRANT que de nombreux emplois dans la région sont de nature saisonnière, ce qui contraint des travailleurs à recourir aux prestations d'assurance-emploi lors des temps morts, notamment l'hiver;

CONSIDÉRANT l'importance des travailleurs des industries saisonnières pour l'économie de la région;

CONSIDÉRANT que les changements proposés représentent une menace pour plusieurs travailleurs des industries saisonnières, notamment ceux du domaine du tourisme, de la foresterie et de l'agriculture;

CONSIDÉRANT que la réforme de l'assurance-emploi touchera de plein fouet les travailleurs les plus précaires;

CONSIDÉRANT que le gouvernement forcera les chômeuses et les chômeurs à accepter tout travail dans un rayon de 100 kilomètres de leur résidence à compter de la septième semaine de chômage à un salaire équivalent à 70 % de leur salaire antérieur, et ce, sans égard à leur formation et à leurs compétences, à défaut de quoi ils se verront priver des prestations auxquelles ils ont droit;

CONSIDÉRANT que d'autres changements pénaliseront les prestataires en alourdissant les procédures juridiques permettant aux chômeuses et aux chômeurs de contester une décision défavorable;

CONSIDÉRANT que cette réforme est contre-productive et que le gouvernement devrait se concentrer sur la création de la richesse en soutenant mieux le développement d'emplois de qualité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Bruno Roy appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu à l'unanimité,

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier exige du gouvernement fédéral qu'il renonce à sa réforme du régime d'assurance-emploi qui affectera durement et sans motifs valables les travailleuses et les travailleurs de notre région.

Autorisation de paiement

12-312

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à faire le paiement de 50 000\$ taxes incluses, au Centre du camion J.L. inc. pour l'achat du camion Western Star. Ce montant sera débité dans le fonds général de la municipalité.

Société d'Exploitation des Ressources de la Métis (S.E.R.M.)

Le maintien du financement au niveau actuel des programmes d'aménagement

forestier de toutes natures en 2013

12-313

- CONSIDÉRANT que l'activité forestière représente pour notre région l'un des plus importants leviers économiques et qu'elle constitue le seul outil de développement de plusieurs communautés rurales;
- CONSIDÉRANT que l'industrie de l'aménagement forestier génère des centaines d'emplois au sein des organismes et entreprises au service des propriétaires forestiers;
- CONSIDÉRANT qu'à l'instar de l'ensemble des intervenants du secteur forestier, les propriétaires et les travailleurs forestiers sont durement affectés par la crise forestière qui perdure;
- CONSIDÉRANT que les conditions des travailleurs forestiers seront affectées par une diminution du nombre de semaines travaillées, conséquence d'éventuelles coupures;
- CONSIDÉRANT que les nouvelles mesures de l'assurance-emploi qui sont entrées en vigueur vont resserrer encore davantage les critères d'admissibilité au programme;
- CONSIDÉRANT que lors de la dernière campagne électorale, un futur gouvernement du parti québécois s'engageait à lancer [un vaste chantier de travaux sylvicoles](#) pour doubler la valeur de la production de cette ressource et qu'à cette fin, 35 millions de dollars de plus par année seraient investis au cours des quatre prochaines années;
- CONSIDÉRANT que le budget du gouvernement du Québec prévoit des coupures importantes, notamment pour le ministère des Ressources naturelles;
- CONSIDÉRANT que les enjeux liés à la viabilité des collectivités forestières et à l'avenir de l'industrie de l'aménagement forestier sont étroitement liés à un financement adéquat pour soutenir l'activité forestière;
- CONSIDÉRANT que les budgets dédiés aux différents programmes n'ont jamais été indexés depuis leur création;
- CONSIDÉRANT que les programmes concernés sont : le programme de mise en valeur des forêts privées, le programme de création d'emplois en forêt (PCEF), le programme d'investissement sylvicole (PIS), le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (volet II) et le programme de forêt publique financé par les crédits de droits de coupe.
- CONSIDÉRANT qu'il y a des volumes importants de travaux d'éclaircie commerciale à réaliser qui sont le fruit des investissements réalisés dans le passé.

Il est proposé par monsieur Bruno Roy

appuyé par monsieur Marcel Nadeau

et résolu :

« Que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande à la ministre des Ressources naturelles du Québec, madame Martine Ouellet qu'elle maintienne, pour 2013, les budgets d'aménagement forestier de toutes natures qui sont actuellement dédiés aux forêts privées et publiques du Bas-Saint-Laurent au niveau de ceux accordés en 2012.

Que la ministre des Ressources naturelles du Québec accorde un budget supplémentaire pour la réalisation du chantier d'éclaircie commerciale.»

L'Union des municipalités du Québec (UMQ)

12-314 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Nancy Pineault, et résolu à la majorité que la municipalité adhère à l'UMQ au coût de 70\$ plus taxes.

Pour : 4

Contre : 1

Appui à la Fraternité des Paramédics de Mont-Joli

12-315 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier appuie les démarches de la Fraternité des Paramédics de Mont-Joli pour l'actualisation des horaires de faction afin de régler les délais d'attente sur le territoire de la Mitis relativement aux services ambulanciers.

Programme de soutien à la motivation scolaire et sociale

12-316 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu d'autoriser une aide financière de 25\$ dans le cadre du programme de soutien à la motivation scolaire et sociale.

6. MRC DE LA MITIS

M. le maire donne quelques informations sur la dernière réunion du conseil des maires.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. GARAGE MUNICIPAL

12-317 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte la soumission de Cloutier portes de garage pour l'achat de 2 portes en acier soit une de 16'X14' et une de 12'X 14'. Coût : 7 300.00\$ plus taxes, installation comprise.

9. ENGAGEMENT DU CHAUFFEUR À TEMPS PARTIEL

12-318 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier engage monsieur Gaétan

Morin à titre de chauffeur à temps partiel (sur appel) pour la saison 2012-2013. Son salaire est déterminé selon la grille horaire établi par le conseil.

10. Déterminer une date pour l'adoption du budget 2013

12-319 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu que le conseil retient la date du **20 décembre 2012** pour l'adoption du budget 2013.

11. Adoption du calendrier des séances pour l'année 2013

12-320 Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec exige que le conseil municipal établi, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu à la majorité que le calendrier des séances du conseil pour l'année 2013 se tiendront les premiers vendredis de chaque mois, sauf mention contraire, et elles débiteront à 19h00.

11 janvier	5 avril	5 juillet	4 octobre
1^{er} février	3 mai	2 août	8 novembre
1^{er} mars	7 juin	6 septembre	6 décembre

POUR : 3
CONTRE : 2

12. Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

La directrice informe le conseil que les déclarations d'intérêts des élus sont tous déposées officiellement (ART. 357 LERM).

13. Salaires de l'année 2013

12-321 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu que le conseil applique le taux L'IPC de 2% pour tous les employés et les élus, sauf le chauffeur à temps partiel.

Le taux horaire est augmenté pour les employés suivants :

Chauffeur à temps plein : 1.00\$ de l'heure

Chauffeur à temps partiel : 0.99\$ de l'heure

Directrice générale : 1.07\$ de l'heure

Local au centre communautaire / location

12-322 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu que la location d'un local au centre communautaire passe de 35\$ à 40\$, pour l'année 2013.

14. VARIA

1. SERVICE INCENDIE

12-323 Régie intermunicipale en protection incendie du Secteur Ouest de la Mitis
Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Nancy Pineault et unanimentement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte le modèle d'entente présenté par le Service de Sécurité Incendie du Secteur Ouest de la Mitis avec modifications suivantes :

-Article 6 Nombre de voix des délégués

Lors de la tenue d'un vote, le nombre de voix égale à deux (2) par municipalité participante.

-Article 8 Répartition des revenus et dépenses

Les revenus et dépenses de la Régie sont répartis entre les municipalités participantes de 100% suivant la richesse foncière uniformisée.

12-324 Adoption du budget d'opération du service incendie
Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Bibiane Gagnon et unanimentement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte le budget d'opération et administration du service incendie de l'année 2013, au montant de 219 171\$. De plus, monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire est autorisé à signer, au nom de la municipalité, ledit budget.

2. Récré-touriste / projet intermunicipal Tourisme Haut-Pays

12-325 Considérant que le conseil municipal en collaboration avec le Comité de développement Val-Garnier ont d'autres priorités en tant que projet de développement;

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimentement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier ne désire pas, pour le moment, adhérer au groupe-promoteur du projet intermunicipal Tourisme Haut-Pays.

3. Danse

12-326 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimentement résolu d'autoriser l'achat d'articles de nettoyage pour les locaux utilisés par les organismes du milieu.

4. Cartes de Noël

12-327 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Bibiane Gagnon et unanimentement résolu de faire parvenir des cartes de Noël à :
Député Pascal Bérubé

Député Jean-François Fortin
Mme Nancy Bouchard, prof. Clef Mitis
M. Benoît Lorrain-Cayer, agent rural
M. Gabriel Dumont, inspecteur en bâtiment
Unité Domrémy cuisine collective

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

12-328 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu de lever la séance à 21h40.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....

Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....

Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.